



Ville de Serres

DEMANDE DE CONCESSION DE TERRAIN au cimetière communal

Je soussigné(e) :

Date & lieu de naissance :

demeurant à :

.....

déclare faire la demande à Monsieur le Maire de Serres

d'une concession de type (voir au dos) :

Individuelle*

Nom & prénom du bénéficiaire :

Collective*

Noms & prénoms des bénéficiaires :

.....

.....

.....

Familiale*

Observations éventuelles :

.....

.....

.....

(* rayer la mention inutile)

trentenaire

cinquantenaire

de : mètres superficiels de terrain

dans le cimetière communal de ladite commune.

Tourner s'il vous plait

Je m'engage à verser entre les mains de qui de droit, le prix de ladite concession, tel qu'il est fixé par le tarif actuellement en vigueur dès réception du titre de recette.

Fait à :, le :

Signature,

Copie du livret de famille

Types de concession :

- Une concession est dite **Individuelle*** lorsque seule peut y être inhumée la personne au profit de laquelle elle a été acquise, à l'exclusion de tout autre.
- Une concession est dite **Collective*** lorsqu'elle est accordée, en indivision, au bénéfice de personnes nommément désignées dans l'acte de concession, ayant ou non des liens familiaux entre elles.
- Une concession est dite **Familiale*** lorsque son titulaire a entendu y permettre, outre sa propre inhumation, celles des membres de sa famille, ce qui inclut son conjoint, ses ascendants, ses descendants, ses alliés, ses enfants adoptifs et même des personnes unies à lui par des liens particuliers d'affection. Toutefois, le concessionnaire est le responsable de la mise en œuvre du droit à l'inhumation dans la concession et peut, à ce titre, exclure nommément certains parents.